



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité Police de l'Eau.

**Mairie de CORNY SUR MOSELLE**  
**3 Rue Saint-Martin**

**57680 - CORNY SUR MOSELLE**

Dossier suivi par : Amandine GUERSING  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/ASPE-L9

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la régularisation d'un plan d'eau à CORNY SUR MOSELLE**

Metz, le 20 mai 2015

**PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification  
Fiche descriptive**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Régularisation d'un étang sur la commune de CORNY SUR MOSELLE  
(dossier enregistré sous CASCADE 57-2014-00150)**

Ce dossier a été déposé par :

**Monsieur Marcel SEMECAS - SCI ROM**  
**25, Avenue de Nancy**  
**57 000 – METZ**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 23 décembre 2014 accompagné du courrier de notification daté du 20 mai 2015.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
VALÉRIE ANTOINE-POTIER